

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 juin 2023

FACILITER LA MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS DE « ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE » AU CŒUR DES TERRITOIRES - (N° 1359)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 741

présenté par

Mme Belluco et les membres du groupe Écologiste - NUPES

ARTICLE 7

Supprimer les quatrième et avant-dernière phrases de l'alinéa 2.

EXPOSÉ SOMMAIRE

La garantie rurale va déjà mettre de côté une surface importante d'artificialisation, il ne paraît pas pertinent d'ajouter des majorations supplémentaires. Nous proposons de les supprimer.